

CONFERENCE DU DESARMEMENT

CD/PV.771
29 juillet 1997

FRANCAIS

COMPTE RENDU DEFINITIF DE LA SEPT CENT SOIXANTE ET ONZIEME SEANCE PLENIERE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 29 juillet 1997, à 10 heures

Président : Mme Krasnohorská (Slovaquie)

La PRESIDENTE : Je déclare ouverte la 771ème séance plénière de la Conférence du désarmement.

Permettez-moi tout d'abord, au nom de la Conférence et en mon nom propre, de souhaiter une chaleureuse bienvenue à nos nouveaux collègues, les ambassadeurs Javier Illanes, du Chili, et Clive Pearson, de la Nouvelle-Zélande, qui participent pour la première fois à nos travaux. J'aimerais aussi les assurer de notre entière coopération et de notre appui dans leurs nouvelles fonctions.

Je voudrais également vous informer que, conformément à la décision que nous avons prise lors de la dernière séance plénière du 27 juin 1997, nous tiendrons, immédiatement après la fin de cette séance plénière, des consultations informelles ouvertes à la participation de toutes les délégations en vue de poursuivre l'examen des points restés en suspens concernant le programme de travail de la Conférence.

J'ai sur la liste d'orateurs, aujourd'hui, le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, l'ambassadeur Michael Weston, et le représentant de l'Ukraine, l'ambassadeur Maimeskoul.

Comme vous le savez, sir Michael Weston quitte cette Conférence après y avoir représenté son gouvernement pendant plus de cinq années avec distinction et un sens de l'humour consommé. Il a rejoint la Conférence à une étape cruciale où elle mettait un point définitif à la négociation de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, et la plupart d'entre nous se souviennent de sa contribution personnelle durant le stade ultime de la négociation. Il a également été un acteur prépondérant dans l'élaboration du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, où il a toujours su concilier les points de vue de son gouvernement et la nécessité de faire émerger un consensus acceptable par tous. Durant son séjour à Genève, sir Michael Weston a largement débordé le cadre des activités de la Conférence du désarmement, et sa contribution personnelle aux efforts visant à renforcer la Convention sur les armes biologiques s'est notamment concrétisée par la façon exemplaire dont il a présidé la dernière Conférence d'examen des Etats parties à la Convention. J'aimerais donc, au nom de la Conférence et en mon nom propre, lui souhaiter, à lui ainsi qu'à sa famille, beaucoup de succès et de bonheur dans ses nouvelles activités.

J'invite l'ambassadeur Michael Weston à prendre la parole.

Sir Michael WESTON (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (traduit de l'anglais) : Je suis sincèrement touché par vos paroles aimables. Comme vous venez de le dire, c'est aujourd'hui la dernière fois que je prends la parole en séance plénière de la Conférence du désarmement. Lundi prochain, je quitte Genève au terme de cinq années et demie au poste d'ambassadeur du Royaume-Uni auprès de la Conférence du désarmement. Au cours de cette période, j'ai entendu un bon nombre de discours d'adieu de collègues sur le départ. Ces discours comportent deux thèmes récurrents : en premier lieu, les ambassadeurs sur le départ font remarquer qu'au cours de leur mandat, ils ont fait le tour de la table de la Conférence et se retrouvent exactement

(Sir Michael Weston, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

à la même place que lorsqu'ils sont arrivés; en deuxième lieu, ils rappellent le temps pendant lequel ils ont exercé la présidence de la Conférence. L'élargissement de la CD, qui est une bonne chose, a changé tout cela, du moins en ce qui me concerne.

Pour ce qui est du premier thème, je crois que le moment est venu pour moi d'avouer que le philistin que je suis n'est pas un fervent admirateur des fresques murales austères qui nous fixent d'un regard rendu encore plus sombre par l'étrange habitude qui consiste à garder les rideaux de la salle du Conseil fermés, ce qui nous oblige à travailler dans la profondeur de ténèbres impénétrables. Le fait de ne pas avoir pu contempler les fresques sous tous les angles possibles n'est donc pas pour moi un sujet d'affliction. En ce qui concerne le second thème, je pensais que le contraire serait vrai et que le fait de ne jamais avoir été président de la CD constituerait une des grandes occasions manquées de mon existence. Toutefois, compte tenu du blocage persistant de la CD, la tâche du Président est devenue particulièrement ardue et ingrate cette année. Aussi, je commence à croire que je m'en tire finalement à bon compte, surtout lorsque je me dis que sans l'élargissement de la Conférence, le Royaume-Uni exercerait actuellement la présidence et que je prononcerais cette allocution de l'endroit où vous vous trouvez, Madame !

Dans son discours d'adieu, en 1992, mon prédécesseur avait lancé un appel pour que soit mis fin à l'utilisation de chiens dans les programmes de recherche sur la défense contre les armes chimiques et biologiques. Je partage les préoccupations de Mme Solesby et, depuis cette salle, je compatissais sincèrement avec les pauvres beagles utilisés pour l'étude des effets de la cigarette et du tabagisme passif sur l'être humain, mais je n'ai pas de message aussi clair à délivrer aujourd'hui. Les remarques qui suivent sont toutefois l'expression de mes opinions personnelles et n'engagent pas le Gouvernement britannique.

Au cours des cinq années passées ici, j'en suis venu à considérer la Conférence un peu comme cette fillette avec une boucle au milieu du front : quand elle est gentille, elle est très, très gentille, mais quand elle est méchante, elle est terrible. Les quatre premières années de mon séjour ici, qui ont débuté avec la fin des négociations concernant la Convention sur les armes chimiques, ont été de bonnes années; en revanche, 1997 a été pénible, du moins jusqu'à présent. L'année dernière, nous avons ajouté le TICE à l'impressionnante liste des réalisations de la Conférence et des organes qui l'ont précédée. Cette année, la Conférence est restée bloquée pendant des mois et nous nous sommes montrés incapables de commencer le moindre travail de fond. La seule chose dont nous pouvons nous prévaloir au terme de nos efforts, c'est la nomination des quatre coordonnateurs spéciaux. Nous devons impérativement faire mieux si nous voulons que nos gouvernements continuent de financer notre séjour dans ce magnifique pays.

Il me paraît important de ne pas oublier que la Conférence est avant tout un cadre de négociation. Il existe d'autres cadres qui permettent de parler de désarmement. L'objet de la CD est de produire des accords de fond dignes d'intérêt. Ceci ne peut se faire qu'en négociant sur les sujets pour lesquels des possibilités de négociations existent. A mon sens, ces sujets sont aujourd'hui au nombre de deux : les mines terrestres antipersonnel et l'arrêt

(Sir Michael Weston, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

de la production de matières fissiles. C'est pourquoi j'espère sincèrement que la nomination de M. Campbell comme coordonnateur spécial sur les mines antipersonnel aboutira rapidement à la création d'un comité spécial chargé de négocier un traité. Bien que soutenant sans réserve le processus d'Ottawa, le Royaume-Uni estime qu'un travail complémentaire de la CD est nécessaire pour associer ceux qui ne seront pas à Ottawa en décembre prochain. Par ailleurs, je quitte la Conférence en regrettant profondément que nous ayons été incapables également d'entamer des négociations sur un traité d'arrêt de la production de matières fissiles. Le rapport Shannon et le mandat qu'il contient ne suscitent qu'un consensus fragile. Ce rapport a montré au moins que la Conférence pouvait, par le compromis, s'entendre sur une base commune de travail en dépit des profondes divergences de vues entre ses membres. Si la Conférence veut en revenir à de véritables négociations, un tel compromis sera nécessaire de la part de chacun. Personne n'obtiendra la totalité de ce qu'il voulait. Comme on dit, un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.

Il va de soi que les méthodes de travail et les pratiques de la Conférence doivent être réformées. Ahmad Kamal avait bien commencé, il y a quelques années, même si le meilleur souvenir personnel que je garde de lui est la nouvelle carte d'identité diplomatique qu'il m'avait procurée et qui me pousse fréquemment à imaginer son visage à la place du mien lorsque je la regarde. En désignant l'ambassadeur Zahran, dont l'expérience n'a rien à envier à celle de l'ambassadeur Kamal, pour poursuivre le travail entrepris par ce dernier en tant que coordonnateur spécial sur l'amélioration et l'efficacité de son fonctionnement, la Conférence a fait un excellent choix. Je lui souhaite de réussir dans sa tâche. Je me félicite également de la nomination de l'ambassadeur Náray comme coordonnateur spécial pour l'ordre du jour. Je crains que sa tâche ne soit, d'une certaine manière, encore plus difficile que celle de l'ambassadeur Zahran. Il devra écouter à la fois ceux qui disent que l'ordre du jour doit être actualisé et ceux qui reconnaissent qu'il doit être actualisé à condition de rester le même. Enfin, je forme les meilleurs vœux à l'égard de l'ambassadeur Kreid, coordonnateur spécial sur l'élargissement de la composition de la Conférence. J'espère sincèrement que les vœux des pays qui souhaitent adhérer à la Conférence seront satisfaits, particulièrement en ce qui concerne les pays qui ont le plus longtemps attendu de se joindre au club. Là encore, la tâche du coordonnateur spécial n'est pas simple. Je reste personnellement convaincu que la Conférence a eu tort de ne pas admettre tous les candidats en même temps que les 23 pays qui ont été admis. Mais je crains que les événements qui ont suivi et la multiplication du nombre de candidats ne m'aient amené à penser que cette approche n'est peut-être plus la meilleure.

J'ai employé le mot "club" à propos de la CD. Certains jugeront ce mot péjoratif. Je les comprends parfaitement, quoique venant moi-même d'un pays où les clubs sont encore très prisés et représentent des lieux de rencontre où les hommes et, aujourd'hui, les femmes, peuvent apprendre à mieux se connaître. On aurait tort de sous-estimer l'importance des relations personnelles dans nos travaux. Je pense personnellement que lorsque nous parlons du "savoir-faire" de la Conférence, nous nous référons à notre faculté de nous comprendre mutuellement et de travailler ensemble.

(Sir Michael Weston, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Lord Palmerston, ancien Ministre britannique des affaires étrangères, disait qu'il avait pour règle de dire la vérité aux ambassadeurs, car il savait qu'ils ne la croiraient pas. On me dit que dans quelques jours, je devrai prendre ma retraite après 36 ans passés dans la diplomatie. Je n'arrive pas à y croire, mais c'est pourtant vrai. Ce fut une vie passionnante. Je ne suis pas certain d'avoir accompli grand-chose, mais j'y ai pris beaucoup de plaisir; ce fut pour moi un honneur et un privilège que de terminer ma carrière à la Conférence du désarmement. Je tiens à remercier tous ceux - présents, déjà partis ou absents aujourd'hui - qui ont contribué à rendre ces cinq années passées à Genève si agréables pour moi, ainsi que pour mon épouse, qui part en même temps que moi mais après avoir passé sept ans ici, ayant déjà passé deux ans à la CD avant mon arrivée. J'aimerais présenter mes sincères excuses à tous ceux que j'aurais pu offenser pendant cette période, soit en traitant par le mépris ce qu'ils disaient, soit, par exemple, en sous-entendant que leurs pays sont pris au piège. Je puis vous assurer que ces remarques n'étaient ni malveillantes ni destinées à être prises trop sérieusement. Permettez-moi également de remercier le secrétariat et le personnel des services de conférence. Je tiens à dire un merci tout particulier aux interprètes, ces voix sans visage dont j'ai par moment malicieusement, je l'admets, tenté de rendre la tâche plus compliquée, mais aussi, je l'espère, plus intéressante. Enfin, j'aimerais remercier les ONG qui se sont livrées avec autant de détermination à des discussions passionnées avec moi. L'organisation Campaign for Nuclear Disarmament a déjà promis de m'envoyer un formulaire de demande d'adhésion pour mon anniversaire. Je ne suis pas certain que le garde-chasse soit prêt à devenir braconnier. Le problème est qu'en fait, je crois en la dissuasion nucléaire, même dans l'après-guerre froide; je suis convaincu que, comme la plupart de ceux qui étaient au Koweït en 1991, je dois la vie au Président Bush, qui a démontré comment la dissuasion devait fonctionner exactement. Mais c'est à ce moment que je suis arrivé ici, il y a cinq ans.

Plutôt que d'en terminer sur une note sombre, permettez-moi simplement de conseiller à ceux d'entre vous qui n'auraient pas encore compris que la dissuasion nucléaire n'est crédible que si elle n'est jamais utilisée, de se souvenir de l'histoire de cet Américain qui entra un jour dans un magasin d'articles de luxe de St. James, à Londres, pour y acheter un parapluie, un vrai, ultrafin et soigneusement roulé, pas un de ces horribles parapluies à ouverture automatique que la plupart d'entre nous transportent dans leur mallette. Notre homme demanda au vendeur comment replier le parapluie après utilisation. On lui répondit qu'il ne devait jamais le déployer. Il demanda alors ce qu'il devait faire s'il pleuvait. La réponse fut la suivante : "Dans ce cas, Monsieur, mettez-vous au bord du trottoir en brandissant le parapluie de la main droite et criez 'taxi' !"

Je vous adresse mes meilleurs voeux, Madame la Présidente, ainsi qu'à tous mes collègues et à la Conférence elle-même.

La PRESIDENTE : Je remercie sir Michael Weston de sa déclaration et je lui réitère mes voeux de succès et de bonheur. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine, l'ambassadeur Maimeskoul.

M. MAIMESKOUL (Ukraine) : Madame le Président, c'est avec un grand plaisir que je voudrais vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et ceci d'autant plus que vous représentez un pays ami, un pays voisin, qui est devenu en même temps que l'Ukraine membre à part entière de la Conférence du désarmement le prestigieux forum international.

Permettez-moi d'exprimer également notre reconnaissance à vos prédécesseurs - l'ambassadeur Berdennikov, de la Fédération de Russie, et Mme Diallo, ambassadeur du Sénégal - au Secrétaire général de la Conférence, M. Vladimir Petrovsky et au Secrétaire général adjoint, M. Bensmail, pour leurs efforts infatigables en vue d'améliorer la substance et les formes de travail de la CD, ayant pour but la préservation de la position unique de la CD dans le domaine du désarmement et du contrôle des armements.

J'aimerais aussi souhaiter plein succès à sir Michael Weston et saluer les nouveaux ambassadeurs de la Nouvelle-Zélande et du Chili.

Malgré le fait, que son ordre du jour reste depuis des années sans modification, la Conférence du désarmement a toujours été sensible aux défis de l'époque, toujours été le baromètre pour mesurer le climat de la sécurité internationale.

Les événements qui ont poussé la CD à achever les négociations concernant la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, de même que l'élaboration du Traité d'interdiction totale des essais nucléaires, sont généralement connus. A présent la Conférence est en train de chercher une réponse adéquate face au défi lancé à la communauté internationale par la prolifération de mines terrestres antipersonnel dans plusieurs pays du monde. Nous sommes satisfaits par la nomination du coordonnateur spécial de la CD sur le problème des mines, et assurons l'ambassadeur Campbell de notre collaboration totale et constructive. Notre délégation continue d'être d'avis qu'au sein de la Conférence il faut absolument établir le Comité ad hoc sur le problème des mines antipersonnel, vu le fait que les membres de la CD qui ne prennent pas part au processus d'Ottawa possèdent presque la moitié des stocks mondiaux de mines antipersonnel. Il se peut que pour achever l'interdiction totale des mines antipersonnel, il nous faudrait quelques étapes intermédiaires.

Entre la deuxième et la troisième étape de la session de la CD, en 1997, a eu lieu le Sommet des pays membres de l'OTAN à Madrid, dont les résultats sont, sans doute, historiques pour la formation du système de la sécurité paneuropéenne, et dans les prochaines années, à notre avis, auront une influence importante sur la dynamique du désarmement global. Il est absolument nécessaire que cette influence soit exclusivement positive.

Pour l'Ukraine l'importance du Sommet de Madrid réside tout d'abord dans la signature le 9 juillet de la Charte de partenariat spécial entre l'Ukraine et l'OTAN un document international de grande importance.

(M. Maimeskoul, Ukraine)

Le document signé règle les relations de partenaires existant aujourd'hui entre l'Ukraine et l'OTAN, et établit les directions de développement de la coopération future entre les parties concernées. Il faut souligner, que la coopération entre l'Ukraine et l'OTAN n'est pas dirigée contre des parties tierces. Cette coopération est basée sur la reconnaissance du fait que la sécurité de tous les pays européens est indivisible, qu'aucun pays ne doit chercher à assurer sa sécurité aux dépens de celle d'un autre pays et qu'aucun pays ne peut considérer aucune partie de la région comme sa sphère d'influence. Les deux parties ont l'intention de construire ces relations mutuelles sur la base du respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique des autres pays, de l'inviolabilité des frontières et du développement des relations de bon voisinage. L'accent est mis dans la Charte sur la confirmation des garanties de sécurité de la part de cinq Etats dotés d'armes nucléaires parties au Traité de non-prolifération des armes nucléaires. La Charte rappelle les engagements pris par les Etats-Unis et le Royaume-Uni, de même que par la Russie et la France, qui ont pris la décision historique, à Budapest en 1994, de donner des garanties de sécurité à l'Ukraine en tant qu'Etat non doté d'armes nucléaires partie au TNP.

La décision prise par l'Ukraine de renoncer à la possession d'armes nucléaires et d'accéder au TNP en tant qu'Etat non doté d'armes nucléaires a grandement contribué au renforcement de la sécurité et de la stabilité en Europe et a conféré à mon pays une place spéciale au sein de la communauté internationale. Comme le souligne la Charte, l'OTAN se réjouit de la décision prise par l'Ukraine de soutenir la prorogation indéfinie du TNP et d'apporter son concours au retrait et au démantèlement des armes nucléaires basées sur son territoire.

Dans ce contexte, je me souviens de la discussion qui a eu lieu à la fin de la deuxième étape de notre session, concernant le Comité ad hoc sur les garanties de sécurité à donner aux Etats non dotés d'armes nucléaires par les Etats nucléaires contre l'utilisation ou la menace d'utilisation d'armes nucléaires.

La reprise des travaux de ce Comité ad hoc et l'élaboration d'un traité international multilatéral dans ce domaine sont à notre avis, acceptables pour presque la totalité des membres de la CD. Cela répondrait d'ailleurs au défi de ce temps et pourrait servir de chemin de sortie à la CD, aujourd'hui dans l'impasse.

En conclusion, je voudrais encore une fois me référer à la Charte, selon laquelle l'Ukraine et l'OTAN continueront d'appliquer pleinement tous les accords de désarmement, de non-prolifération et de contrôle des armements ainsi que les mesures de confiance auxquelles ils ont souscrit. Comme vous pouvez le voir l'Ukraine a fait encore un pas pratique, qui témoigne de la fidélité de mon pays à la cause de la consolidation de la paix, de la sécurité et du désarmement.

La PRESIDENTE : Je remercie l'ambassadeur Maimeskoul de sa déclaration et des paroles aimables adressées à la présidence.

Je n'ai plus d'orateurs inscrits pour aujourd'hui. D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole à ce stade ?

Je donne la parole au représentant du Chili, l'ambassadeur Illanes.

M. ILLANES (Chili) (traduit de l'espagnol) : Très brièvement, Madame la Présidente, j'aimerais vous remercier des aimables paroles de bienvenue que vous m'avez adressées alors que je me joins à la Conférence pour participer à ses travaux. Je tiens à souligner que mon pays et moi-même attachons la plus haute importance à ces travaux; c'est pourquoi je m'y joins à présent, animé de la meilleure volonté de coopérer avec vous, avec le secrétariat et avec les délégués des autres pays membres de la Conférence, dans la tâche de première importance que cette conférence remplit depuis des années avec des fortunes diverses. La sagesse réside probablement dans une vision à long terme susceptible de nous indiquer comment rechercher le consensus et progresser. Je sais que j'apprendrai beaucoup des échanges et du travail quotidiens avec mes collègues diplomates des autres pays, dont la sagesse vient d'être illustrée par les propos de sir Michael Weston qui, avec beaucoup d'humour mais aussi de philosophie et de sagesse, nous a montré la voie du progrès. Pour l'heure, permettez-moi d'exprimer une nouvelle fois ma gratitude à la Présidente et de l'assurer qu'elle bénéficiera de mon indéfectible coopération dans ses futurs travaux.

La PRESIDENTE : Je remercie le représentant du Chili de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au représentant du Bangladesh.

M. CHOWDHURY (Bangladesh) (traduit de l'anglais) : J'aimerais rendre hommage à sir Michael Weston à la veille de son départ de la Conférence. Je ne suis moi-même à Genève que depuis quelques mois, mais durant cette brève période, j'ai pu découvrir les prodigieuses qualités de l'Ambassadeur : homme d'esprit, comme on a pu le constater aujourd'hui, il est également élégant et, quoi qu'il en dise, doué d'un grand sens artistique. Son humour était comme un souffle d'air frais sur notre travail parfois quelque peu monotone. C'est avec une profonde tristesse que j'apprends qu'après 35 ans de bons et loyaux services dans la diplomatie, il s'apprête à déposer son chapeau melon et son parapluie. Mais nous espérons qu'il brandira son parapluie pour héler un taxi qui le conduira vers une retraite fort méritée. Il a comparé la CD à une fillette d'humeur changeante. Cela me rappelle un poème de Mary Shelley :

"Je marchais le long de Cranborough Lane
Et la rue était sale.
C'est alors que je rencontrai une jolie demoiselle,
Qui me fit une révérence.
Je lui donnai des gâteaux, je lui donnai du vin,
Je lui donnai du sucre candi.
Mais savez-vous ce que fit l'effrontée ?
Elle réclama du brandy !"

Pour certains de nos collègues, les exigences adressées à la Conférence du désarmement, telles que la campagne pour un désarmement nucléaire, sont peut-être comme la jeune demoiselle qui réclame un alcool fort. Quoi qu'il

(M. Chowdhury, Bangladesh)

en soit, plusieurs réalisations remarquables sont à mettre au crédit de la CD et je suis persuadé que les choses continueront dans ce sens, fût-ce parfois à un rythme bien trop lent comme c'est le cas actuellement. Je souhaite enfin la bienvenue aux nouveaux représentants du Chili et de la Nouvelle-Zélande, avec lesquels j'ai hâte de travailler.

La PRESIDENTE : Je remercie le représentant du Bangladesh de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. ORFI (République arabe syrienne) (traduit de l'arabe) : Permettez-moi tout d'abord, au nom de ma délégation, de souhaiter la bienvenue aux nouveaux ambassadeurs auprès de la Conférence du désarmement et de souhaiter à S. E. l'Ambassadeur du Royaume-Uni tout le bonheur possible dans sa nouvelle vie.

J'aimerais à présent parler de l'article 11 du règlement intérieur, dont je donne lecture : "Outre les fonctions normalement exercées par un président et outre les pouvoirs que lui confèrent d'autres dispositions du présent règlement intérieur, le Président, agissant en pleine consultation avec la Conférence et sous son autorité, représente la Conférence dans les relations de celle-ci avec les Etats, avec l'Assemblée générale et les autres organes des Nations Unies, ainsi qu'avec les autres organisations internationales."

Ma délégation a jugé nécessaire d'invoquer cet article suite au rapport que nous avons reçu concernant l'entretien que la Présidente a eu avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies le 3 juillet dernier. Je tiens à préciser que ce que la Présidente a dit au Secrétaire général concernant les mines terrestres antipersonnel au paragraphe 2 du rapport, à savoir qu'elle considère que la CD est le cadre approprié pour traiter ce sujet et qu'une interdiction des transferts permettra d'atteindre l'objectif souhaité, ne correspond pas à la position de la Conférence du désarmement dans son ensemble. Par conséquent, ma délégation souhaite indiquer pour mémoire qu'elle est en désaccord avec la Présidente sur ces deux points.

La PRESIDENTE : Je remercie le représentant de la République arabe syrienne de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au représentant du Mexique.

M. de ICAZA (Mexique) (traduit de l'espagnol) : Ma délégation éprouve aujourd'hui des sentiments partagés. D'un côté, nous regrettons le départ de notre ami, sir Michael Weston, même si après cinq ans et demi passés à la Conférence du désarmement, il confond encore armes nucléaires et parapluies. D'un autre côté, c'est la première fois que j'ai l'occasion de souhaiter la bienvenue à l'ambassadeur Javier Illanes. J'ai déjà eu deux fois l'occasion de lui faire mes adieux : la première fois, c'était à Brasilia, où nous étions tous deux ambassadeurs; la deuxième fois, c'était au Conseil permanent de l'Organisation des Etats américains, il y a presque 10 ans, et je me souviens avoir dit que dans l'histoire de notre longue amitié, notre départ n'était que le prélude à de prochaines retrouvailles. C'est désormais chose faite et cette conférence a énormément gagné avec l'arrivée de l'ambassadeur Illanes, juriste éminent et homme de valeur, qui apportera une contribution précieuse à nos travaux. Cela ne peut évidemment nous consoler

(M. de Icaza, Mexique)

du départ de sir Michael Weston, qui a un plus grand sens de l'humour que l'ambassadeur Illanes. Bienvenue également à l'ambassadeur Pearson, de la Nouvelle-Zélande. Nos délégations travaillent ensemble ici et à New York sur les sujets qui nous préoccupent et nous partageons les mêmes avis, les mêmes idéaux et les mêmes objectifs. Enfin, permettez-moi d'indiquer pour mémoire la position de la délégation mexicaine au sujet du rapport de la Présidente sur son entretien avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : à cette occasion, la Présidente a exprimé uniquement et exclusivement les vues de sa délégation et non celles de la Conférence du désarmement.

La PRESIDENTE : Je remercie le représentant du Mexique de sa déclaration.

D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole à ce stade ?
Ce n'est pas le cas.

Comme je l'ai annoncé au début de cette séance plénière, j'aimerais vous rappeler que nous tiendrons dans 15 minutes des consultations informelles ouvertes à la participation de toutes les délégations.

Avant de lever cette séance plénière, j'aimerais vous informer que le Coordonnateur spécial sur l'amélioration et l'efficacité du fonctionnement de la Conférence, l'ambassadeur Mounir Zahran, de l'Égypte, tiendra sa première réunion cet après-midi à 15 heures dans cette salle.

La prochaine séance plénière de la Conférence aura lieu le jeudi 31 juillet à 11 heures, étant donné que d'autres consultations auront lieu entre 9 heures et 11 heures.

La séance est levée à 11 heures.